



**HAL**  
open science

## La sustentabilidad bajo las candillejas

Daniel Urrutiaguer

► **To cite this version:**

| Daniel Urrutiaguer. La sustentabilidad bajo las candillejas. Revista Ecosistema, 2017. hal-03770353

**HAL Id: hal-03770353**

**<https://hal.science/hal-03770353v1>**

Submitted on 27 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Les arts du spectacle au prisme du développement durable : quelles perspectives de recherche ?**

Daniel Urrutiaguer

Univ. Lyon, Université Lumière Lyon 2, Passages XX-XXI

### **Introduction**

Un colloque a été organisé en mars 2017 au Théâtre de la Cité Internationale à Paris afin de poursuivre un questionnement sur les liens entre arts du spectacle et développement durable, à la suite de la publication d'un dossier « Théâtre et développement durable » (Urrutiaguer 2015). s

Le concept de développement durable a été popularisé par le rapport Brundtland en 1987 sous la forme d'un objectif pour satisfaire avec équité les besoins actuels sans altérer les capacités de le faire pour les futures générations. La notion est polysémique selon la vision idéalisée du degré de substituabilité des capitaux économiques, humains et naturels (Pearce 1993, Zaccai 2016). Envisager une forte substituabilité entre ces types de capitaux s'inscrit dans une logique d'action compatible avec l'économie marchande libérale, soit par un projet de croissance forte plus économe en ressources naturelles, soit par la modélisation d'une gouvernance plus « citoyenne » des entreprises. Privilégier une très faible substituabilité de ces types de capitaux revient à défendre des projets de décroissance durable, au profit de la conservation de l'environnement, ou un modèle sociétal alternatif fondé sur une économie solidaire (Theys et *al.* 2010). Les dimensions culturelles du développement durable ont été mises en avant à une échelle internationale par une valorisation de la diversité culturelle, en analogie avec celle de la biodiversité, selon un esprit de démocratie culturelle opposé aux projets d'acculturation artistique du plus grand nombre, préconisés par le paradigme de la démocratisation culturelle.

En suivant la typologie d'un groupe de chercheurs du réseau COST, missionné sur l'analyse des liens entre culture et développement durable, le colloque a proposé de réfléchir sur trois visions : les arts du spectacle *pour / dans / par* le développement durable (Dessein et *al.* 2015).

### **Les arts du spectacle *pour* le développement durable**

Quels comportements sont favorisés par les arts du spectacle en adéquation avec les valeurs équitables et les objectifs du développement durable ?

La volonté de réduire l'empreinte environnementale est mise en avant de façon plus fréquente par les grands festivals et les établissements culturels. La norme ISO 26264 a été élaborée en 2012 pour les systèmes de management écoresponsable appliqués à l'activité événementielle. Toutefois la pression systémique à la création de nouveaux spectacles, à l'allongement et l'excentration des tournées, à l'attraction de flux de spectateurs éloignés pour obtenir des gains en réputation corporative et médiatique est génératrice d'émissions accrues de carbone, notamment par une intensification des déplacements. Un axe de recherche pragmatique porte donc sur les modifications des comportements de production, de distribution et de consommation des œuvres ainsi que des politiques culturelles dans un sens de meilleure compatibilité avec le respect de l'environnement.

Sur un plan économique, la distribution de revenus par le biais des organisations artistiques et culturelles peut participer au développement plus équilibré des territoires. Sur le plan social, les contributions artistiques au développement durable découlent de rapports à la population plus inclusifs dans la conception des spectacles et des dispositifs d'action culturelle.

Les rapports entre les arts et la nature peuvent aussi être plus étudiés à travers les analyses esthétiques des œuvres critiques vis-à-vis de la dégradation de l'environnement. L'écocritique, d'abord centrée sur les rapports entre la littérature et l'environnement, gagnerait à s'étendre aux arts du spectacle dans un contexte où l'aggravation de la crise écologique nourrit l'inspiration d'auteurs, metteurs en scène, chorégraphes et réalisateurs. Il serait notamment intéressant de comparer les esthétiques des productions répondant à des commandes d'ONG ou d'institutions publiques, en attente d'une communication sur les comportements écoresponsables, et des créations plus autonomes dont les composantes sont imbriquées sans orienter le regard des spectateurs sur un sens clairement défini par les équipes artistiques.

### **Les arts du spectacle *dans* le développement durable**

Les relations entre les sphères économiques, sociales, environnementale et culturelles du développement durable sont appréhendées ici de façon plus autonome avec la culture considérée comme un quatrième pilier du développement durable, à côté des trois piliers environnemental, social et économique, reconnus par l'Unesco. Cette référence centrale pour

les collectivités territoriales signataires de l'Agenda 21 de la Culture prête à différentes interprétations.

Selon l'économiste Throsby (2014), la mise en œuvre d'une politique de développement culturel durable, axée sur l'équité inter et intra-générationnelle dans l'accès aux ressources culturelles, devrait privilégier un soutien au développement d'industries culturelles susceptibles de toucher le plus grand nombre. Cette vision économique est contestée par la position de Lucas (2010) en faveur d'une éthique de l'égale dignité des cultures, en remplacement d'une éthique de la rentabilité économique, qui rend les activités artistiques dépendantes de la captation d'une demande solvable. Cette éthique égalitaire privilégie une esthétique documentaire, basée sur la restitution du *verbatim* des expressions des différentes communautés culturelles, sur la construction de fictions.

La volonté de construire une mémoire sociétale en adéquation avec le pluralisme culturel peut justifier le soutien à des démarches participatives impliquant la population locale dans la patrimonialisation d'objets et de pratiques culturelles de leur vie quotidienne. Des collectivités publiques peuvent aussi s'engager dans une démarche de marketing territorial en valorisant la force mémorielle locale d'éléments patrimoniaux mis en avant comme représentatifs de l'image de marque du territoire (Boltanski, Esquerre 2014).

### **Les arts du spectacle *par* le développement durable**

Les liens avec le développement durable peuvent être saisis de manière plus englobante à travers les interactions entre les capitaux naturels, humains et économiques, volontairement très peu substituables, orientées par des valeurs culturelles en faveur de la co-construction d'actions tournées vers la durabilité des liens sociaux et de la production.

Cette vision privilégie l'instauration de relations plus symétriques entre les artistes et les membres de la population locale qui participent à des créations « partagées » ou à des dispositifs d'action culturelle. Cette logique d'action requiert la construction de relations de partenariat durable entre des artistes ouverts à un dialogue interculturel et des relais locaux facilitant la création d'une relation de confiance avec des habitants du territoire (Henry 2014).

La mise en commun des compétences artistiques des professionnels et des compétences culturelles des habitants suppose un partage égalitaire du pouvoir alors que les artistes peuvent dominer les groupes par leur charisme. De plus, la viabilité des équipes investies dans ces actions est fragilisée par une distribution des subventions publiques, conditionnée par

l'appréciation des mérites artistiques des spectacles et non du degré d'émancipation sensible et cognitive des participants.

Un autre axe porte sur les projets d'économie solidaire afin d'améliorer la viabilité des organisations artistiques et culturelles, en partageant de fait plus souvent des locaux et des ressources matérielles que des revenus. Une question clé pour la viabilité des compagnies porte sur les moyens de les accompagner dans leurs démarches de production, de diffusion des spectacles et de communication. Certains bureaux proposent de s'engager dans un partage des risques sous la forme de production déléguée, en s'appuyant sur les revenus des tournées des compagnies renommées pour aider celles qui sont plus émergentes. La fragilité des accords de coopération résulte de la prégnance de la logique distinctive de l'inspiration artistique, à la base de l'originalité appréciée de façon très inégalitaire par les experts professionnels. Toutefois la primauté des motivations artistiques et idéologiques sur les motivations instrumentales est la source d'une longévité accrue des accords de coopération inter-organisationnelle (Sinapi, Juno-Delgado 2015).

## **Conclusion**

La pertinence du concept de développement durable peut être contestée par sa compatibilité avec une pluralité de modèles sociétaux, ainsi que l'aggravation des crises écologique et financière depuis les années 1980. Cette notion appliquée aux activités artistiques peut cependant nourrir un projet de reconfiguration des rapports entre les artistes et la population dans un sens plus égalitaire et coopératif. Une question clé porte alors sur les moyens d'assurer la viabilité économique de ces positionnements organisationnels.

## **Bibliographie**

Boltanski, L., Esquerre, A., « La "collection", une forme neuve du capitalisme. La mise en valeur économique du passé et ses effets », *Les temps modernes* n°679, Paris, 2014, Gallimard, p. 5-72.

Dessein, J. et al., *Culture in, for, as Sustainable Development*, Jyväskylä, 2015, Jyväskylä University Press.

Henry P., *Un nouveau référentiel pour la culture ? Pour une économie coopérative de la diversité culturelle*, Toulouse, 2014, L'Attribut.

Lucas J.-M., *Culture et développement durable : il est temps d'organiser la palabre...*, Paris, 2010, Irma.

Pearce, D., *Blueprint 3 – Measuring Sustainable Development*, London, 1993, Earthscan.

Sinapi, C., Juno-Delgado, E., « Motivations for Establishing Cooperative Companies in the Performing Arts: A European Perspective », in Kauhanen A. (ed.), *Advances in the Economic Analysis of Participatory & Labor-Managed Firms*, Bingley, 2015, Emerald Group Publishing Limited, p. 63-107.

Theys, J., du Tertre, C., Rauschmayer, F., *Développement durable : la seconde étape*, La Tour d'Aigues, 2010, Éd. de l'Aube.

Throsby D. C., *The Economics of Cultural Policy*, Cambridge, 2014, Cambridge University Press.

Urrutiaguer, D. « Théâtre et développement durable : quelles pratiques et évaluations artistiques en jeu ? », *Registres* n°18, Paris, 2005, PSN, p. 11-23.

Zaccai, E., « Développement durable », in Choné, A., Hajek, I., Hamman, P. (éds), *Guide des humanités environnementales*, Lille, 2016, Septentrion, p. 521-527.